

L'Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 3 MAI, 1849.

No. 32.

Prise des forts de Choueguen, ou Onwégo en 1756.

(suite et fin.)

Le même jour (8 Août), le Marquis de Montcalm fit partir l'avant-garde commandée par le Sieur de Rigaud, pour s'avancer à trois lieues de Choueguen dans une anse nommée l'Anse aux Cabanes. La première division y étant arrivée le 10 à deux heures du matin, l'avant-garde se porta quatre heures après, par terre et au travers des bois, à une autre anse située à une demi-lieue de Choueguen, pour y favoriser le débarquement de l'artillerie et des troupes. La première division se rendit à minuit dans cette même anse. Le marquis de Montcalm parvint à faire établir aussitôt une batterie sur le lac Ontario et les troupes passèrent la nuit au bivouac à la tête des bateaux.

Le 11, à la pointe du jour, les Canadiens et les Sauvages s'avancèrent à un quart-de-lieue du fort Ontario, situé comme on l'a dit, sur la rive droite de la rivière de Choueguen et en firent l'investissement. Le Sieur de Combles, ingénieur, qui avait été envoyé à trois heures du matin pour déterminer cet investissement et le front d'attaque, fut tué en revenant de sa découverte par un de nos sauvages qui l'avait escorté et qui dans l'obscurité le prit malheureusement pour un anglais. Le Sieur Desandrouins, autre ingénieur, traça à travers des bois en partie marécageux, un chemin reconnu la veille, pour y conduire de l'artillerie; et ce chemin, commencé le 11 au matin, fut poussé avec tant de vivacité qu'il se trouva perfectionné le lendemain. On avait en même temps établi le camp, la droite appuyée au lac Ontario, couverte par la batterie établie la veille, et qui mettait les bateaux hors d'insulte; et la gauche à un marais impraticable.

La marche des Français, que la précaution de n'aller que de nuit et d'entrer pour faire halte dans les rivières qui les couvraient, avait jusqu'alors débordée aux ennemis, leur fut annoncée le même jour par les sauvages, qui allèrent fusiller presque au pied du fort. Trois barques armées sortirent à midi de la rivière Choueguen, vinrent croiser devant le camp, firent quelques décharges de leur artillerie; mais le feu de notre batterie les força de s'éloigner.

Le 12, à la pointe du jour, le bataillon de Béarn arriva avec les bateaux de l'artillerie et des vivres. La décharge de ces bateaux fut faite sur le champ, en présence des barques anglaises qui croisaient devant le camp; la batterie de la grève fut augmentée; le parc de l'artillerie et le dépôt des vivres furent établis; et le Sieur Pouchot, capitaine au régiment de Béarn, reçut ordre de faire fonction d'ingénieur pendant le siège. La disposition fut faite pour l'ouverture de la tranchée le soir même: le Marquis de Montcalm en donna la direction au Sieur de Bourlamaque, colonel d'infanterie, et commanda six piquets de travailleurs de 50 hommes chacun, pour cette nuit, avec deux compagnies de grenadiers pour les soutenir.

Avec toute la diligence possible, on ne put commencer qu'à minuit le travail de cette tranchée, qui étoit parallèle à une parallèle d'environ 100 toises de front, ouverte à 90 toises du fossé du fort, dans un terrain embarrassé d'arbustes et de troncs d'arbres. Cette parallèle achevée à 5 heures du matin, fut perfectionnée par les travailleurs du jour qui y firent les chemins de communication et commencèrent l'établissement des batteries. Le feu des ennemis, qui depuis la pointe du jour avait été très vif, cessa vers les 6 h. du soir; et l'on s'aperçut que la garnison avait évacué le fort Ontario, et passé de l'autre côté de la rivière dans celui de Choueguen. Elle abandonna en se retirant 5 pièces de canon et 4 mortiers. Le fort ayant aussitôt été occupé par les grenadiers de tranchée, des travailleurs furent commandés pour continuer la communication de la parallèle au bord de la rivière. où, dès l'entrée de la nuit, on commença une grande batterie placée de façon à pouvoir non seulement battre le fort Choueguen et le chemin de ce fort au fort George, mais encore prendre à revers le retranchement qui entourait le premier de ces forts. Vingt pièces de canon furent charriées à bras d'hommes pendant la nuit; et ce travail employa toutes les troupes, à l'exception des piquets et gardes du camp.

Le 14, à la pointe du jour, le marquis de Montcalm ordonna au sieur de Rigaud de passer à gué de l'autre côté de la rivière avec les Canadiens et les Sauvages, de se porter dans les bois, et d'inquiéter la communication au fort George où les ennemis paroissoient faire de grandes dispositions. Le Sieur de Rigaud exécuta cet

ordre sur le champ. Quoiqu'il y ait beaucoup d'eau dans cette rivière et que le courant en soit très rapide, il s'y jeta, la traversa avec les Canadiens et les Sauvages les uns à la nage, d'autres dans l'eau jusqu'à la ceinture ou jusqu'au cou, et se rendit à sa destination, sans que le feu de l'ennemi fût capable d'arrêter un seul Canadien ni Sauvage.

A neuf heures, les assiégeants eurent neuf pièces de canon en état de tirer; et quoique jusqu'alors le feu des assiégés eût été supérieur, ils arborent à dix heures le drapeau blanc. Le Sieur de Rigaud envoya au Marquis de Montcalm deux officiers que le commandant du fort lui avait adressés pour demander à capituler. La capitulation fut sur le champ arrêtée; et les conditions furent que la garnison serait prisonnière de guerre et que les troupes françaises prendraient dans le moment possession des forts. On a déjà dit qu'elles avaient occupé la veille celui d'Ontario. Le Sieur de Bourlamaque, nommé commandant des forts George et Choueguen, en prit possession avec deux compagnies de grenadiers et les piquets de la tranchée; et il fut chargé de la démolition de tous les forts et du déblaiement de l'artillerie et des munitions de guerre et de bouche qui s'y trouvaient.

La célérité de nos ouvrages dans un terrain que les ennemis avaient jugé impraticable, l'établissement de nos batteries fut si rapidement, l'idée que ces travaux ont donnée du nombre des troupes françaises, la mort du Colonel Mercer, commandant de Choueguen, tué à 8 h. du matin, et plus que tout encore, la manœuvre hardie du Sieur de Rigaud, et la crainte des Canadiens et des Sauvages qui faisaient déjà feu sur le fort, ont sans doute déterminé les assiégés à ne pas faire une plus longue défense.

Ils ont perdu 152 hommes, y compris quelques soldats tués par les Sauvages en voulant se sauver dans les bois. Le nombre des prisonniers a été de plus de 1600, dont 80 officiers. On a pris aussi 7 bâtiments de guerre, dont un de 18 canons; un de 14, un de 10, un de 8, et les trois autres armés de pierriers, outre 200 bâtiment de transport; et les officiers et équipages de ces bâtiments ont été compris dans la capitulation de la garnison qui étoit composée des deux régiments de troupes réglées de Shirley et